



Nom et Prénoms du déposant : **Date de la remise :**

INVENTAIRE DU LINGE REMIS AUX DETENUS LORS DES PARLOIRS

Dénomination	Nombre maxi	Nombre remis		Dénomination	Nombre maxi	Nombre remis	
Tee-shirts, maillots de corps, débardeurs	7		Vêtements : à capuche, militaires, bleu marine, en cuir, daim, doublé ou matelassé, doudoune, portant des dessins d'armes ou de feuilles de cannabis, signe d'appartenance à une bande, ou portant atteinte à l'administration, draps, écharpes, taies d'oreillers, couvertures, tapis, rideaux, briquets, bijoux, plantes, aliments, animaux, argent, téléphones, radios, tv, clés usb, logiciels, lunettes de soleil, produits hygiène, les sens bon (sapins et autres)	Ceinture (boucle plastique)	1		
Slips, caleçons	7			Gants de toilette	2		
Chaussettes, collants	7			Torchons	2		
Pantalons, jeans, bas de survêtement	3			Mouchoirs en tissu	3		
Shorts, pantacourts, bermudas	3			Paire de gants en laine non doublés	1		
Vestes, blousons, k-way (1max en cellule)	1			Chaussures (baskets ou de ville)	1		A structure métallique, pointues, coquées, à talons et ne sonnont pas au portique (petits talons autorisés pour les femmes, 3cm max)
Chemises	3			CD Originaux neufs sous blister	5		CD gravés ou vierges
Pull-overs, sweat-shirts, gilets, hauts de survêtements	3			Livres et revues (imprimés en France avec visa d'exploitation et à couvertures souples)	5		Livres étrangers, non traduits, sans visa, couverture rigide
Pyjamas	1			Serviettes de toilette, draps de bain (taille max 1,20m)	3		Au delà de 1,20 m
Jupes, robes	2			Agenda, papier à lettres, timbres poste (2 carnets max)			

Autorisés après contrôle des agents des parloirs : les documents relatifs à la vie familiale, documents d'ordre administratif, scolaires, professionnels ou sanitaires, photos, dessins et petits objets inférieurs à 10 cm confectionnés par les enfants, les tapis de prière.

Soumis à autorisation préalable de la Direction : tout ce qui concerne le médical (lunettes de vue, appareil auditif, appareil dentaire, lentilles, genouillères, ceinture lombaire, etc.), livres religieux en langue étrangère.

NB : 1 sac de linge maximum par détenu et automatiquement pour un sac de linge sale sortant ; il est vivement recommandé de marquer le sac de linge au nom du détenu.

SI LE LINGE NE CORRESPOND PAS A LA LISTE, LE SAC ENTIER SERA AUTOMATIQUEMENT REFUSE